



Luxembourg, le 3 septembre 2020

Cérémonie de commémoration du 78e anniversaire de la grève des postiers

Le jeudi 3 septembre 2020 a marqué le 78e anniversaire de la grève des postiers face à l'occupation nazie. À cette occasion, l'Amicale de POST Luxembourg a invité à une cérémonie devant la plaque commémorative « A nos Héros et Martyrs », installée dans le hall d'entrée de POST Technologies à Cloche d'Or, et présentant « St Georges terrassant le dragon » - un bronze d'Auguste Trémont.

La cérémonie de commémoration, qui s'est déroulée dans le strict respect des mesures sanitaires et donc avec un nombre limité d'invités, a eu lieu sous la participation de Franz Fayot, ministre de l'Économie et ministre de tutelle de POST Luxembourg, Simone Beissel, échevine de la Ville de Luxembourg, des membres des familles des victimes, du Comité directeur du souvenir de la Résistance ainsi que des membres de la direction et du Conseil d'administration de POST Luxembourg. Cette cérémonie a traditionnellement été clôturée par l'hymne national « Ons Heemecht », interprété par Monsieur Georges Schmit, ancien postier et membre de l'Amicale POST Luxembourg.

Pour mémoire, le dimanche 30 août 1942, le Gauleiter Simon a rendu public le décret imposant le service militaire obligatoire dans la Wehrmacht aux classes luxembourgeoises 1920 à 1924. Lancée par les syndicats et les mouvements de résistance, une grève contre l'enrôlement de force de quelque 15.000 Luxembourgeois par l'occupant nazi avait commencé à Wiltz pour gagner ensuite la capitale et le sud du pays. Les postiers Nicky Konz et Jean Schroeder, âgés tous les deux de 28 ans, étaient les premiers à être arrêtés sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Suite à ce mouvement de révolte, des condamnations à mort ont été prononcées par les tribunaux spéciaux, suivies d'exécutions immédiates.

En dehors des postiers Nicky Konz et Jean Schroeder, exécutés les 3 et 4 septembre 1942 au camp de concentration de Hinzert, 9 membres du personnel des PTT ayant fait avec bien d'autres la grève à la poste centrale de Luxembourg-Ville, ont été traduits devant les Standgericht et ont été condamnés avec 37 autres Luxembourgeois grévistes à des peines diverses. Au total 22 postiers ont été déportés dans des camps de concentration dont 6 ont été tués. 10 autres postiers ont été emprisonnés dont 2 ont perdu la vie.

(Source : POST Luxembourg, 3 septembre 2020)

**Contact presse :
POST Luxembourg**

**Isabelle FABER, Directrice Brand & Communication
Paul RAUSCH, chargé de communication**

Brand & Communication / POST Luxembourg

Tél. : (+352) 2424-6868 / press@post.lu / www.post.lu